

du 27/02/2023

Le lundi vingt-sept février de l'an deux mille vingt-trois à 18h30, le Conseil d'Administration du CCAS de COTEAUX-DU-BLANZACAIS régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la Mairie de COTEAUX-DU-BLANZACAIS, sous la présidence de Madame EGRETEAU Jeanine, Vice-Présidente.

Présents : Jeanine EGRETEAU, Janine SENSETIER, Jean-Michel RIVIÈRE et Mme Annie MIGON

Pouvoirs : Mme BORDEAU a donné pouvoir à Mme MIGNON

Excusés : Jean-Philippe SALLEE, Eveline VINSONNAUD, Florette MONTIGAUD, France RATIER et Thérèse BORDEAU



Absents : Sandrine DOGNETON, Geneviève AVRIL, Colette FOUASSIER et Sébastien MOINARD

.....
**Mme la Vice-Présidente ouvre la séance à 18h30 et constate que le quorum n'est pas atteint.
La séance est annulée et reportée au lundi 06 mars 2023 à 11h00**

Ordre du jour :

20230101	Approbation du compte rendu du CA CCAS du 29mars 2022
20230102	Vote du Compte de Gestion 2022 Budget CCAS
20230103	Vote du Compte Administratif 2022 Budget CCAS
20230104	Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2022 Budget CCAS
20230105	Vote du Budget CCAS 2023
20230106	Individualisation des subventions versées aux associations
20230107	Cotisation à l'AFUS 16

La séance est levée à 18h45

Signature du Président de Séance Vice-Présidente du CCAS Mme EGRETEAU Jeanine	Signature Secrétaire de Séance Adjointe au Maire Mme SENSETIER Janine
	
	

Procès-Verbal approuvé en séance du Conseil Municipal du 06/03/2023

